



REMUNERATION DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS :

AGIR FACE A L'ABANDON ETATIQUE

secretariat.federation@ufap.fr

Pantin, le 16 juillet 2026

Il y a des rendez-vous qui ressemblent à des aveux... d'abandon. Celui du 8 juillet 2026 en est un. Sous la présidence du ministre de l'Action et des Comptes publics, on nous a expliqué, très sérieusement, que « *dans ce cadre, il n'est pas prévu de mesure générale sur le point d'indice, ni de nouvelle mesure catégorielle* ». Après deux ans sans rendez-vous salarial, l'État réinstaure un « *cadre national d'échanges* »... pour annoncer qu'il ne fera rien. **Autrement dit : rien. Pas un centime. Pas un point d'indice. Pas même l'ombre d'une revalorisation.** Le tout emballé dans un discours sur la « *responsabilité budgétaire* » et la « *priorité donnée aux parcours professionnels* ». On appréciera l'effort de mise en scène, une vraie performance !

Pendant que les personnels pénitentiaires, au premier rang desquels les administratifs et techniques, désormais alignés sur les mêmes grilles pour les catégories B et A, voient leurs débuts de carrière passer sous le SMIC, l'État concentre les « *marges disponibles* » sur des mesures « *transversales, ciblées et pluriannuelles* ». **C'est un peu comme traiter un cancer en voie de généralisation avec du paracétamol...**

Le gouvernement promet de « *réformer les règles de prise en compte de l'expérience professionnelle* », « *d'améliorer les avancements* », de « *travailler sur les quotas de promotion interne* », et même de « *rétablir une dynamique de progression indiciaire en début de carrière* » dans le cadre d'un chantier pluriannuel. **Tout y est, sauf l'essentiel : la revalorisation des rémunérations.**

Les corps propres de l'administration pénitentiaire sont touchés par la dernière augmentation de l'inflation de juin 2026... Les surveillants-brigadiers ont quatre échelons sous le SMIC, puis quelques euros de dépassement, à peine de quoi acheter un café à la machine. Les CPIP et les capitaines commencent leur carrière sous le SMIC. Quand même les cadres A sont rattrapés par le minimum légal, **l'administration pénitentiaire n'est plus en vigilance rouge mais doit faire face à un départ de feu...**

Les personnels administratifs de l'Administration pénitentiaire sont les plus touchés par l'écrasement des grilles indiciaires. Un adjoint administratif C1 doit désormais patienter **19 ans** pour obtenir un traitement indiciaire supérieur au SMIC de... **38,10 € bruts**. Dix-neuf ans pour 38 euros. Ce n'est plus du tassement, c'est de la mise sous vide. Entre le 1er janvier et le 1er juin 2026, avec +2,41 % d'inflation, cinq nouveaux échelons sont passés sous le SMIC. La grille C1 ne propose plus une carrière mais uniquement une longue attente, au ras du minimum légal. Les C2 ne sont guère mieux lotis avec sept échelons sous le SMIC, et une progression tellement plate qu'un agent expérimenté finit par ressembler, en termes de rémunération, à un débutant. Les C3, censés incarner la reconnaissance d'un parcours professionnel, sont rattrapés par le SMIC dès les premiers échelons.

Les B1 et B2, censés distinguer qualification et expertise, commencent toutes deux sous le SMIC. Les écarts entre les deux grilles sont si dérisoires qu'on peine à comprendre pourquoi elles existent encore. Les secrétaires administratifs et techniciens du ministère de la Justice débutent en catégorie B... avec un traitement indiciaire en dessous du SMIC. Une innovation administrative, sans doute...

Dans ce paysage déjà bien sombre, une petite touche de comédie s'ajoute : certaines organisations syndicales, soudain prises d'un enthousiasme tardif, se découvrent une vocation pour défendre les personnels administratifs. Une vocation si récente qu'elle semble avoir été déclenchée par un phénomène astronomique rare : l'approche des élections professionnelles.

Disons que certains ont une manière très particulière de défendre « depuis longtemps » des personnels qu'ils n'avaient que peu mentionnés avant 2026. Une défense si discrète qu'elle a échappé à tout le monde, y compris aux personnels eux-mêmes.

Pendant que certains découvrent les Personnels Administratifs comme on découvre une nouvelle série sur une plateforme de streaming, l'**UFAP UNSa Justice**, elle, par le biais de l'UNSa Justice travaille, négocie, obtient, sécurise des revalorisations indemnitaires et des plans de requalification C en B et de B en A avec des taux de promotion réels, pas des promesses pluriannuelles. Elle analyse les grilles, les effets de l'inflation, les écrêtages, les dérives de l'IFSE et du CIA.

Elle agit au niveau local, interrégional et national depuis des années, pendant que d'autres attendent 2026 pour s'autoproclamer Force de propositions et s'attribuer des combats qu'ils n'ont jamais menés, trop occupés sans doute à accompagner les réformes de l'administration...

Les personnels administratifs méritent mieux qu'un cadre national d'échanges qui refusent de traiter de leurs vrais problèmes, au rang desquels leur rémunération. Ils méritent mieux que des déclarations opportunistes. Ils méritent mieux également que des revendications de dernière minute. Ils méritent une vraie reconnaissance de leurs missions et de leur engagement professionnel au quotidien pour faire tourner les DISP, les greffes, les régies, les économats, les services des ressources humaines, les accueils, les secrétariats, et bien d'autres encore... Pas des mesurette au rabais !

L'**UFAP UNSa Justice**, avec l'UNSa Justice, **exige** :

- ⇒ Le remplacement de l'indemnité différentielle par une revalorisation indiciaire réelle,
- ⇒ Une revalorisation immédiate du point d'indice, seule capable de stopper l'effondrement du pouvoir d'achat,
- ⇒ Une refonte complète des grilles indiciaires des catégories C, B et A, afin de mettre fin aux débuts de carrière sous le SMIC et au tassement indiciaire généralisé,
- ⇒ Une revalorisation de l'IFSE et du CIA, avec suppression de l'abattement de l'IFSE pour les personnels administratifs en services déconcentrés.
- ⇒ Une revalorisation des taux de la Prime de Sujétions Spéciales pour les personnels administratifs en services déconcentrés car leurs sujétions spéciales sont bien réelles.

Les personnels administratifs sont cette armature invisible qui soutient l'administration pénitentiaire, une force discrète que l'État oublie, une force que les agents eux-mêmes ne mesurent plus, écrasés au quotidien par leur charge de travail. Pourtant, c'est une force immense. Il est temps que cette force sorte de l'ombre des coulisses, qu'elle se rassemble, qu'elle se dresse. Il est temps que les Personnels Administratifs montrent à tous que lorsqu'ils se lèvent, l'administration entière se met à trembler.

Pour que le temps des promesses creuses, des rustines pluriannuelles et des débuts de carrière sous le SMIC soit terminé, le **29 septembre prochain**, l'**UFAP UNSa Justice** appelle donc l'ensemble des Personnels Administratifs, à une manifestation nationale pour exiger l'ouverture de **vraies négociations salariales dans la fonction publique** pour des rémunérations dignes et une fonction publique qui les respecte.

Damien METRY,
Secrétaire National représentant des personnels administratifs

